DROIT TRANSITOIRE

Demande de reprise du nom de célibataire du conjoint qui a changé de nom par son mariage avant le 01.01.2013

Coût : CHF 75.—

Nom de famille actuel	
Nom de famille en tant que célibataire (avant le 1er mariage)	
Prénom	
Etat civil (Marié / lié par un partenariat enregistré)	
Date de naissance	
Lieu de naissance	
Adresse complète	
Nationalité	
N° de téléphone (aux heures de bureau)	
Adresse électronique	

Je suis actuellement marié/e ou lié/e par un partenariat et j'ai changé de nom de famille.
Mon mariage/partenariat actuel a été célébré avant le 01.01.2013, par conséquent je n'ai pas pu conserver uniquement mon nom de célibataire.

Je souhaite reprendre mon nom de célibataire en vertu du droit transitoire, soit :

Cette déclaration peut être faite dans n'importe quel délai.

Lieu/ Date : …….. ***Signature : …….....***